

Commune de BERNWILLER

Diagnostic et schéma général du système d'assainissement – Zonage

COMPTE-RENDU DE LA REUNION du 12 décembre 2016 – N° 03

Noms	Administrations Collectivités Sociétés	Téléphone <i>Portable</i>	Prés.	Ab.	Inv.	Dest.
M. SCHITTLY – Maire M. DITNER - Maire délégué Adjt M. ROTH – Adjt M. HELGEN – Adjt M. WINTERHOLER Secrétaire général	BERNWILLER philippe.schittly@wanadoo.fr mathieu.ditner@wanadoo.fr jlr8565@orange.fr helgen.leonard@orange.fr bernwiller@orange.fr hwin@free.fr	03.89.25.30.15	X X X X	X	X X X X	@ @ @ @ @
M. LABARTETTE Cons.					X	
M. LAMY	CONSEIL DEPARTEMENTAL 68 lamy@haut-rhin.fr	03.89.30.65.13	X		X	@
Mme COUTURIEUX	Agence de l'Eau Rhin-Meuse noelle.couturieux@eau-rhin-meuse.fr	03.89.34.47.79	X		X	@
M. FLOTTE	D.D.T. christophe.flotte@haut-rhin.gouv.fr	03.89.24.86.54			X	@
M. DIETMANN - Prdt M. LIENERT	SMARL smarl@wanadoo.fr	03.89.08.04.66			X X	@
M. CITTON	BF Assainissement bf-assainissement@wanadoo.fr	09.79.30.50.55				
M. RISS – VP M. MONTEILLET – SPECHBACH Mme HIRSCHY – DST M. MOCKLY	CC Sundgau georges.riss@gmail.com aude.hirschy@illetgersbach.fr					
Mme DUDZINSKI M. BAUER M. SCHWOERER	B.E.R.EST dudzinski@berest.fr t.bauer@berest.fr s.schwoerer@berest.fr	03.89.20.30.10 06.24.82.25.65	 X	X	X X X	@ @ @

Prochaine réunion : A définir

BEREST S.A.S. :

8 rue du Girlenhirsch
BP 30012
67401 ILLKIRCH CEDEX
Tél. : 03.88.65.36.06
Fax : 03.88.67.33.52
Courriel : berest@berest.fr
SIRET 598 502 243 00044

BEREST RHIN-RHÔNE :

71 rue du Prunier
BP 21227
68012 COLMAR CEDEX
Tél. : 03.89.20.30.10
Fax : 03.89.23.65.08
Courriel : colmar@berest.fr
SIRET 820 961 019 00016

Bureau Besançon :

8a rue Jacquard
25000 BESANÇON
Tél. : 03.81.82.02.57
Fax : 03.81.82.10.97
Courriel : berest.25@berest.fr

BEREST LORRAINE :

Z.I. Maisons Rouges
8 rue du Luxembourg
57370 PHALSBOURG
Tél. : 03.87.24.41.86
Fax : 03.87.24.42.97
Courriel : lorraine@berest.fr
SIRET 820 435 915 00013

Bureau Yutz :

2 avenue Gabriel Lippmann
57970 YUTZ
Tél. : 03.82.82.33.05
Fax : 03.82.82.11.51
Courriel : berest.57@berest.fr

Bureau Châlons en Champagne

5 rue Ampère
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
Tél. : 03.26.21.36.88
Fax : 03.26.21.38.09
Courriel : berest.51@berest.fr

Bureau de Nancy

10 allée de Longchamp
54600 VILLERS LES NANCY
Tél. : 03.83.28.89.89
Fax : 03.83.28.06.67
Courriel : berest.54@berest.fr

BEREST BOURGOGNE :

14D rue Pierre de Coubertin
21000 DIJON
Tél. : 03.80.38.14.28
Fax : 03.80.38.18.62
Courriel : dijon@berest.fr
SIRET 820 856 078 00010

Partenaire
concerné

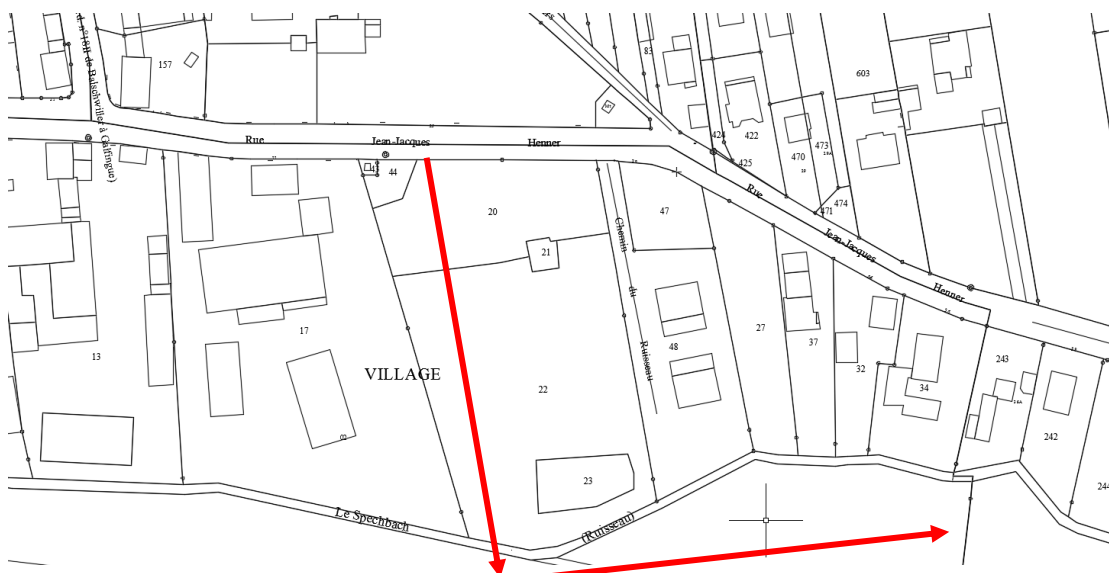
Objet de la réunion : Présentation des phases 3 et 4 - Modélisation hydraulique et travaux proposés - Secteur Bernwiller

BEREST : M. SCHWOERER excuse Mme DUDZINSKI, interlocutrice habituelle en charge de l'étude, qui est malade ce jour.

BEREST présente le résultat des phases 3 et 4 avec les travaux proposés sur le secteur BERNWILLER (la présentation est jointe).

- I - Les objectifs recherchés
- II - Les investigations réalisées (diagnostic)
- III - Zoom sur la modélisation hydraulique - situation actuelle et future et évaluation de l'impact de rejets par temps de pluie
- IV - Les travaux et mesures proposées (schéma directeur secteur Bernwiller, raccordement intracommunal, solution de traitement des eaux usées)

Le schéma directeur et ses objectifs semblent relativement clairs pour tout le monde. La commune précise que pour le transfert par le Ø 1200 mm vers le chemin rural qui va à la STEP, la tracé proposé qui emprunte le C.D. rue JJ HENNER peut être modifié. En effet, pour limiter les coûts, la conduite pourrait passer par les parcelles 20 et 22 qui sont communales et ensuite longer la bande verte le long du cours d'eau. Le comité valide ce choix car le collecteur existant de transfert devait de toute manière être repris.



La commune note qu'elle va lancer un appel d'offre pour la création d'une voie verte. Elle demande à BEREST d'établir le PROJET de la première tranche de travaux 2017 sur l'ensemble du linéaire concerné.

Le SIAEP Ammertzwiler souhaite également alors profiter de cet appel d'offre pour renouveler la conduite d'adduction dans le cadre de sa gestion patrimoniale.

BEREST

BERNWILLER

COMITE

CCS

BERNWILLER

SIAEP

	Partenaire concerné
<p>BEREST note que le profil doit être bien calé car la tranche 2017 n'est pas la partie aval du projet mais amont pour le secteur Bernwiller.</p> <p>Concernant le choix du type de traitement, la réalisation de cette tranche est compatible avec n'importe quelle solution retenue. D'ailleurs, la possibilité de se raccorder sur la STEP de SPECHBACH (futur CC SUNDGAU) est à étudier car c'est une solution très cohérente. BEREST propose de faire une prochaine réunion de travail spécifique concernant ce point avec la CCS dès que les interlocuteurs seront connus.</p>	<p>BEREST</p> <p>CC Sundgau</p>
<p>Subventions tranche 2017 :</p> <p>Mme COUTURIEUX explique qu'au vu du planning serré annoncé, la procédure à suivre est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adresser une demande d'aide pour la tranche 2017 à l'AERM et au CD68 avec un courrier d'accompagnement mentionnant la validation de cette tranche par le comité de pilotage du 12 décembre 2016 - Cette demande, comme d'habitude, devra être accompagnée du dossier PRO de BEREST avec une notice explicative qui détaille aussi l'avancement du schéma général et la cohérence des travaux proposés avec ce dernier. <p>Si le dossier est complet, l'AERM transmettra à la commune une lettre précisant que le dossier est complet. Cela permettra de lancer l'appel d'offre sans toutefois préjugé de l'attribution d'aides. Le montant des subventions accordées (+ peut-être le FSUR) sera défini en fonction des montants du futur marché.</p>	<p>AERM CD68</p>
<p>Planning :</p> <p>BEREST précise que le temps imparti pour préparer l'appel d'offre est très court au vu de l'importance de la tranche de travaux. Mais BEREST mettra en œuvre les moyens nécessaires afin de permettre à la commune d'avoir un dossier complet et un projet cohérent (aménagement voie verte, renouvellement AEP + assainissement). BEREST assure également à la commune qu'il travaillera en toute intelligence avec le cabinet MERLIN, maître d'œuvre de la voie verte, afin d'obtenir un marché qui soit le meilleur d'un point de vue technico-économique.</p> <p>BEREST transmet à la commune une proposition de maîtrise d'œuvre pour la tranche 2017.</p> <p>Suite du schéma général :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le secteur AMMERTZWILLER sera mis au planning après attribution du marché de la tranche 2017 	<p>AERM CD68 BEREST</p>

	Partenaire concerné
<p>PS important : les comptes-rendus font office de convocation pour la prochaine réunion de chantier dont la date figure en première page des dits comptes-rendus.</p>	

Ce compte-rendu sera réputé approuvé si aucune remarque n'est parvenue dans les quinze jours suivant la date de la réunion

Fait à COLMAR, le 15/03/2017